

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BIEDERTHAL

21 janvier 2021

2021/001 INTERCOMMUNALITÉ – CC SUNDGAU - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la vérification quinquennale des poteaux d'incendie.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Sundgau engagera prochainement une consultation en vue de la conclusion de contrats pour le contrôle quinquennal des poteaux d'incendie. Dans une démarche de mutualisation, la CCS a proposé à ses communes membres de constituer, pour celles qui sont intéressées par un tel marché, un groupement de commande.

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la constitution du groupement de commande proposé ;
- DECIDE de l'adhésion de la commune de Biederthal à ce groupement de commandes ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec la CCS et les collectivités participantes et tout document y afférent.

2021/002 INTERCOMMUNALITÉ – CC SUNDGAU - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour le curage des tabourets siphon.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Sundgau engagera prochainement une consultation en vue de la conclusion de contrats pour le curage des tabourets siphon. Dans une démarche de mutualisation, la CCS a proposé à ses communes membres de constituer, pour celles qui sont intéressées par un tel marché, un groupement de commande.

Le Conseil Municipal :

- DECIDE à l'unanimité de ne pas adhérer à ce groupement de commandes.

2021/003 Autorisation de dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

2021/004 ONF – programme d'actions 2021.

Le Maire présente le programme d'actions 2021 de l'ONF, préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune.

Ce programme est conforme au document d'aménagement de la forêt de Biederthal.

Travaux de maintenance parcellaire : entretien du périmètre : 980 € HT

Travaux sylvicoles : dégagement manuel, intervention en futaie et travaux préalables 9 780 € HT

Soit un montant total de 10 760 € HT.

Le Conseil Municipal :

- ACCEPTE le programme d'actions proposé par l'ONF pour un montant estimé de 10 760,00 € HT.
- DELEGUE le Maire pour le signer et pour approuver sa réalisation, par la voie de convention ou de devis.

REFECTION DU TROTTOIR DEVANT L'EPICERIE GEISSBERG

La commission voirie s'est réunie à plusieurs reprises et le débat principal est la réfection du trottoir devant l'épicerie GEISSBERG. Mme le Maire précise toutefois qu'une étude a été entreprise pour la sécurité et les normes dans l'agglomération, et demande d'attendre les résultats du bureau d'études SETUI et du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour pouvoir mettre le trottoir aux normes.

Mais, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'entreprendre la réparation du trottoir à l'identique devant l'épicerie GEISSBERG :

Pour : 9

Contre : 2 (Mmes Cordier et Geyer)

Abstention : 0

Divers :

Loyers de la commune : il a été décidé de ne pas augmenter le loyer de la licence IV (vu la situation sanitaire), ni le loyer du presbytère (location de gardiennage). En revanche en ce qui concerne le loyer de l'appartement au-dessus de l'école, on applique la révision annuelle en fonction des indices publiés par l'INSEE.

Pôle scolaire : les élus des différentes communes travaillent sur le dossier dépollution de sols traces d'hydrocarbure. Le PLU va changer car actuellement la zone est inscrite en ZI ou en ZA, il convient de la remettre aux normes. En septembre le dossier sera mis en concours d'architecture.

Plantes invasives : la prochaine journée est prévue le samedi 26 juin 2021, M. Arnaud FERNEX demande à Mme Le Maire s'il serait possible de faire cette manifestation à Biederthal. L'association qui organise cette journée prend à sa charge tous les frais, en général la commune organise l'apéritif. Mme Le Maire donne son accord à condition que la situation sanitaire se soit améliorée.

Fête de la musique : pour l'instant aucune manifestation n'est prévue, vu les conditions sanitaires.

Le Maire,

Danielle CORDIER

